

Droits et obligations des agents hospitaliers

Contexte

Le GHT de la Sarthe a sollicité l'ANFH des Pays de La Loire pour mettre en place une formation sur les droits et obligations des fonctionnaires hospitaliers, à destination d'agents issus de différentes filières, mis en stage ou titularisés. Cette dimension territoriale (9 établissements de santé) et pluri professionnelle est un axe fort de la Loi de Santé, qui est pris en compte dans cette demande de formation. Il est essentiel dans ce contexte, que les agents hospitaliers, futurs fonctionnaires, s'approprient un mode de fonctionnement structuré et adapté en cohérence avec les valeurs et principes du service public. Aussi, cette formation vise la professionnalisation des agents hospitaliers publics, capables de s'intégrer au sein des établissements des GHT. Elle leur permettra d'assurer pleinement leurs rôles par l'apprentissage et /ou la réactualisation des connaissances de leur environnement statutaire et du fonctionnement des établissements de santé.

Objectifs

- Connaître les principes généraux de l'architecture de la fonction publique hospitalière
- Intégrer les valeurs fondamentales du service public pour les appliquer dans l'exercice professionnel au quotidien
- Identifier les acteurs et le rôle des instances opérationnelles dans le déroulement de carrière des fonctionnaires
- Connaître les généralités sur le statut de la FPH et sur le déroulement de carrière
- Connaître les droits et obligations inhérents à la fonction publique.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordonnée disponible jusqu'en décembre 2021

Référence LA FORMULE :

- 2017PAY170

Pour les établissements adhérents à l'ANFH des PAYS DE LOIRE :

Clôture des inscriptions :

- Le **16 Novembre 2020** pour les groupes du premier semestre 2021
- Le **16 Avril 2021** pour les groupes du second semestre 2021

Contacts :

- s.allainguillaume@anfh.fr

- a.lejay@anfh.fr

Pour les établissements non adhérents à l'ANFH PAYS DE LA LOIRE :

Merci de contacter la délégation régionale, dont vous dépendez.

Programme

en amont de la formation : 2 heures de E-learning, afin d'évaluer le niveau de chaque stagiaire

- Architecture de la fonction publique : Gouvernance et organisation
- Définition du fonctionnaire.
- Accès à la fonction publique hospitalière.
- Gouvernance et contrainte liées au nouveau contexte budgétaire des établissements.
- Grands principes des missions de service public et impact de ces principes au quotidien dans l'exercice professionnel et dans sa relation à l'utilisateur.
- Les acteurs et le rôle des instances opérationnelles dans le déroulement de carrière des fonctionnaires.
- Le classement des fonctionnaires.
- Les conditions et modalités d'avancement.
- Les outils de gestion de compétences dans la fonction publique hospitalière.
- Les principes et droits des fonctionnaires : droits individuels et droits collectifs.
- Les obligations des fonctionnaires.
- La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

Public

Tout public

Exercice

2021

Code de formation

12.1

Nature

AFC

Organisé par

IFSO

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences